

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

AMENDEMENT

N ° AS217

présenté par

M. Dharréville, M. Wulfranc, M. Serville, M. Fabien Roussel, M. Peu, M. Nilor, M. Lecoq,
Mme Kéclard-Mondésir, M. Jumel, Mme Faucillon, M. Dufrègne, M. Chassaigne, Mme Buffet,
M. Bruneel, M. Brotherson et Mme Bello

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.